

Sciences humaines combinées

ISSN : 1961-9936

: Université de Bourgogne, Université de Franche-Comté, COMUE Université
Bourgogne Franche-Comté

8 | 2011

Actes du colloque interdoctoral 2011

Quel mal y a-t-il à s'enivrer ? La culture de l'enivrement d'Ancien Régime (XVI^e-XVIII^e siècle)

01 September 2011.

Matthieu Lecoutre

DOI : 10.58335/shc.239

🔗 <http://preo.u-bourgogne.fr/shc/index.php?id=239>

Matthieu Lecoutre, « Quel mal y a-t-il à s'enivrer ? La culture de l'enivrement
d'Ancien Régime (XVI^e-XVIII^e siècle) », *Sciences humaines combinées* [], 8 | 2011, 01
September 2011 and connection on 21 November 2024. DOI : 10.58335/shc.239.
URL : <http://preo.u-bourgogne.fr/shc/index.php?id=239>

PREO

Quel mal y a-t-il à s'enivrer ? La culture de l'enivrement d'Ancien Régime (XVI^e-XVIII^e siècle)

Sciences humaines combinées

01 September 2011.

8 | 2011

Actes du colloque interdoctoral 2011

Matthieu Lecoutre

DOI : 10.58335/shc.239

 <http://preo.u-bourgogne.fr/shc/index.php?id=239>

Une culture complaisante
Une culture héritée et sociabilisante
Conclusion

- 1 La « culture de l'enivrement » imbibe fortement le corps social, de la tête aux membres, des élites au peuple. Du XVI^e au XVIII^e siècle, cette culture est complaisante, héritée et sociabilisante. La complaisance est fondée sur quatre éléments : des croyances populaires, des convictions médicales, la capacité à s'élever par l'enivrement et le succès du comique d'enivrement. L'ivresse sociabilisante repose sur une pratique collective, festive, cyclique, pluri-catégorielle et communiale. Enfin, cette culture de l'enivrement est perçue comme un héritage ancien et universel qui se transmet de générations en générations. (Annexe 1).
- 2 Ce concept de culture de l'enivrement, associé à ses trois attributs (la complaisance, la sociabilité et l'héritage culturel), renouvelle l'historiographie¹. Il permet de comprendre pourquoi - alors que s'enivrer est juridiquement un délit (depuis l'édit de François I^{er} du 30 août 1536) et religieusement un péché mortel, véniel ou une faute - ni les pouvoirs civils, ni les pouvoirs religieux, voire même les autorités mo-

rales et médicales, ne sont parvenues à imposer leurs normes répressives à la société d'Ancien Régime.

- 3 Ce concept de culture de l'enivrement a été construit à partir de plus de 4 500 sources manuscrites, essentiellement judiciaires, et de plus de 300 sources imprimées qui courent du XVI^e au XVIII^e siècle. L'enivré d'Ancien Régime est le plus souvent un homme de 20 à 34 ans, paysan ou artisan, qui s'enivre dans un débit de boissons, le dimanche dans l'après-midi ou pendant la nuit. Mais au-delà de ce portrait-type, tous les âges, sexes et catégories sociales sont concernés par l'ivresse, de la plus haute noblesse au plus petit des mendiants. Si les enivrés se conforment aux règles formelles et temporelles de cette culture de l'enivrement complaisante, héritée et sociabilisante, ils ne sont pas considérés comme des déviants par la société. Découvrons alors cette culture de l'enivrement en accompagnant quelques-uns de nos ancêtres dans leurs cabarets et tavernes. Asseyons-nous autour de quelques pots et écoutons-les.

Une culture complaisante

Sans vous commander, not'voisin,
Lâchez-nous, s'il vous plaît, chopine
De paf, en magnièr' d'eau divine ;
V'la monsieur, qui n'est pas vilain,
Qui nous régale ; aussi j'laimons pû que la vie.
Allons, bijou, mettez-vous là.
Babet, verse à monsieu. Aimez-vous l'eau-de-vie ?-
Non, je ne bois point de cela.-
Ah ! mon Dieu ! de cela ! Manon, comme ça parle !
Queux façons ! buvez-donc ; t'nez, quand c'est avalé,
Ça court au cœur, ça vous l'régale².

- 4 Les mœurs poissardes des Halles et des faubourgs de Paris, telles qu'elles sont décrites au milieu du XVIII^e siècle par Jean-Joseph Vadé, témoignent de la magie mystérieuse qui entoure l'eau-de-vie. L'eau-de-vie est de « l'eau divine » qui fortifie et qui réjouit ses buveurs³. Des croyances complaisantes à l'égard des boissons enivrantes et de l'enivrement se transmettent dans toutes les catégories de la société du XVI^e au XVIII^e siècle.

- 5 Ces idées anciennes, croyances, superstitions et incompréhensions favorisent la justification de l'ivresse au sein de la population. Au XVI^e siècle, le médecin du roi Laurent Joubert raconte qu'un gentilhomme vivant près d'Aubenas pense « que le Vin a prins son nom de Vie », dès lors, « sain et malade il en veut tousjours ». Il rappelle aussi que des médecins affirment « que la fièvre quarte s'en va par escez, ou yvrongnerie »⁴. En 1782, dans *l'Histoire de la vie privée des Français*, Le-grand d'Aussy note encore que ces « espèces d'adages [...] passent de bouche en bouche, et [...] avec le tems s'établissent dans les esprits, comme des principes de santé. Combien de gens aujourd'hui, parmi le peuple, boivent de l'eau-de-vie le matin, d'après l'idée qu'ils ont *qu'elle réjouit le cœur et chasse le mauvais air* »⁵.
- 6 L'une des principales erreurs que les Modernes héritent des Anciens est de croire que s'enivrer une ou deux fois par mois peut être salubre. Aussi Montaigne écrit-il dans les *Essais* qu'il a « ouy dire à Silvius⁶, excellent medecin de Paris, que, pour garder que les forces de nostre estomac ne s'appaissent, il est bon, une fois le mois, les esveiller par cet excez, et les picquer pour les garder de s'engourdir ». L'énergique réveil de l'estomac par l'enivrement mensuel est censé le maintenir actif et efficace. Dans *L'Encyclopédie*, le chevalier de Jaucourt ne semble pas particulièrement opposé à cette médication. À l'article « yvresse », cet ancien étudiant de l'université de médecine de Leyde écrit : « par exemple, dans des petits accès de mélancholie, dans l'inertie de l'estomac, la paresse des intestins [...] et enfin lorsque sans être malade, la santé paroît languir, il est bon de la réveiller un peu, et une légère yvresse produit admirablement bien cet effet ». L'article « vin » rappelle que

c'étoit dans la même vue qu'Hippocrate conseillait de boire du vin pur de tems-en-tems, et même avec quelques excès, pour se remettre d'une grande fatigue. Dioscoride et Avicenne après Hippocrate, ont dit, qu'il étoit utile pour la santé de boire quelquefois jusqu'à s'enivrer ; il est assez naturel de penser, que pour affermir sa constitution, on pourroit se permettre, quoique rarement, des excès autant dans le boire que dans le manger.

- 7 Selon de Jaucourt, cette thèse est encore défendue en France dans les années 1750-1770 par les « médecins les plus éclairés » pour « ra-

nimer, et remonter, pour ainsi dire, la machine par quelque excès ». (Annexes 2 et 3)

- 8 Pendant toute l'époque moderne, la bonne image du vin tient aussi à sa dimension christique. Les *Évangiles* et la tradition chrétienne font du Christ un divin médecin et donnent à son sang une valeur thérapeutique par la Rédemption. Sang du Christ, par le dogme de la transsubstantiation, le vin possède un pouvoir guérisseur quelque peu magique dans l'esprit de nombreux Français⁷.
- 9 Certains semblent même défendre une élévation par l'enivrement. À l'occasion du grand mouvement de redécouverte des écrits des Anciens en Europe, se développe la philosophie néo-platonicienne qui engage une synthèse entre la religion chrétienne et les œuvres de Platon. Dionysos-Bacchus, dieu révélateur de l'ordre caché chez les Anciens, fait de l'ivresse un moyen d'atteindre la vérité céleste : l'enivrement transcendant peut faire le lien entre la pensée des Anciens et le christianisme. Par la fureur bachique, l'humaniste doit pouvoir connaître les mystères du christianisme. Comment ne pas croire que le vin permette un ravissement céleste lorsque l'Ancien Testament fait commencer une nouvelle alliance avec Noé et que les noces de Cana⁸ ou la Cène sont au commencement et à la conclusion de la vie publique de Jésus dans le Nouveau Testament ? Pour des humanistes français du XVI^e siècle, tels que Rabelais, il est clair que « de vin divin on devient [...], car pouvoir il a d'emplir l'ame de toute verité, tout savoir et philosophie [...], en vin est vérité cachée »⁹. Dans son chapitre sur « l'ivrongnerie », Montaigne écrit que « Platon argumente ainsi que la faculté de prophétiser est au dessus de nous ; qu'il nous faut estre hors de nous quand nous la traictons ; il faut que nostre prudence soit offusquée ou par le sommeil ou par quelque maladie, ou enlevée de sa place par un ravissement céleste »¹⁰. Sous la plume de l'auteur des *Essais*, prophétiser signifie avoir un jugement divin, c'est-à-dire une capacité normalement hors de portée d'un homme, sauf s'il est hors de lui, notamment dans la folie de l'ivresse.
- 10 Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la croyance en une élévation par l'ivresse se maintient. Mais l'on passe d'un enivrement transcendant à un enivrement plus simplement créatif. La Fare, Chapelle, Chaulieu, La Fontaine, Molière sont réputés puiser leur inspiration dans le vin. Au XVIII^e siècle, le vin est encore considéré comme « le grand Cheval des

Poètes » car il réveille l'imagination et donne de l'esprit¹¹. Les enivrements de certains membres de la société bachique du Caveau ne sont pas feints¹². Certains auteurs deviennent même des ivrognes, tels Charles-François Panard ou Pierre Gallet, lequel boit jusqu'à cinq à six bouteilles de vin par jour en 1751.

- 11 Les farces, comédies humanistes ou régulières, comédies poissardes¹³ ou opéras-comiques¹⁴, comédies du « bel esprit »¹⁵ ou « farces ivrognes » des théâtres populaires utilisent toutes, plus ou moins fréquemment selon les époques, le ressort du comique d'enivrement en mettant en scène de joyeux ivrognes. Le genre de la farce est florissant des années 1450 aux années 1550. Son succès fluctue par la suite, mais sans jamais se démentir. La farce est à nouveau fort appréciée pendant une vingtaine d'années, à partir de 1610, grâce notamment à la figure de Tabarin. Elle connaît le succès après 1659 avec Molière, puis avec Florent Carton Dancourt au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles. Les farces du théâtre de foire sont enfin, à partir des années 1750, une passion partagée par tous, « des badauds des boulevards aux petits-maîtres de salon, des artisans boutiquiers aux littérateurs et aux princes »¹⁶. Ces farces et comédies font la part belle aux rôles d'ivrognes.
- 12 Au début du XVII^e siècle, Gros-Guillaume, Turlupin ou Tabarin sont les acteurs de farce les plus renommés de Paris, de l'Hôtel de Bourgogne à la Place Dauphine¹⁷. Henri IV lui-même aime assister à des farces de Gros-Guillaume, personnage qui incarne physiquement l'excès de vin par le port de deux ceintures, une sous la poitrine, une autre sous le ventre, qui le font ressembler à un tonnelet de vin¹⁸. (Annexe 4).
- 13 Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le nouveau genre des « farces ivrognes » obtient de grands succès. Il y aurait même, au XVIII^e siècle, une « vogue du pantomime éthylique » avec des acteurs portant des « vestes de garçons de cabaret » : devant le succès provoqué auprès du public par ce comique d'enivrement, « certains acteurs finissent pas se spécialiser dans les rôles d'ivrognes, obtenant parfois d'immenses succès de curiosité »¹⁹.
- 14 L'acteur Daubigny est reconnu comme « maître en yvresse de scène »²⁰ sur les planches du théâtre des Variétés amusantes. Mais le plus célèbre spécialiste est Toussaint Gaspard Taconet, loué pour ses rôles

de savetiers ivrognes²¹. « Taconet était devenu la coqueluche de plusieurs tavernes, que sa célébrité et son art de rire achalandaient, et les gens du beau monde furent prêts à se l'arracher »²². Le comique d'enivrement a du succès auprès de toutes les catégories sociales.

- 15 Cette image plutôt complaisante du bon enivré est reprise par Jean-Jacques Rousseau dans la *Lettre à M. D'Alembert sur son article Genève*.

Généralement parlant, les buveurs ont de la cordialité, de la franchise ; ils sont presque tous bons, droits, justes, fidèles, braves et honnêtes gens, à leur défaut près [...]. L'excès de vin dégrade l'homme, aliène au moins sa raison pour un temps et l'abrutit à la longue. Mais enfin, le goût du vin n'est pas un crime, il en fait rarement commettre, il rend l'homme stupide et non pas méchant. Pour une querelle passagère qu'il cause, il forme cent attachements durables²³.

- 16 Les opposants à l'enivrement ne parviennent pas à donner une image totalement négative des enivrés, d'autant que les grands enivrés du passé restent en mémoire.

Une culture héritée et sociabilisante

- 17 Du XVI^e au XVIII^e siècle, ce qui surprend le plus l'élite cultivée qui réfléchit au phénomène de l'enivrement, c'est que l'habitude de l'ivresse semble concerner tous les peuples, à toutes les époques, des « nations les mieux réglées et policées » (grecque et romaine comprises comme le souligne Montaigne), aux « moins éclairées des rayons de la Philosophie, et partant plus proclives aux inclinations brutales » (à l'exemple des Germains et des Gaulois)²⁴. Certains en viennent même à penser que, si « l'ivrongnerie a été familière à toutes nations » depuis fort longtemps, c'est qu'elle doit être relativement innée²⁵. S'enivrer s'apparenterait à un droit naturel que les populations pourraient légitimement défendre contre tous les moralistes.
- 18 Les exploits de « quelques prodigieux buveurs » restent dans les mémoires. Sans remonter aux héros de l'Antiquité, l'Évêque et poète de Chalon-sur-Saône, Pontus de Thiard, garde ainsi la réputation,

plus de cent ans après sa mort, de n'avoir jamais renoncé « à la vertu de bien boire », profitant de son « estomac capable de faire tarir les plus grandes caves » de Bourgogne du XVI^e siècle²⁶. Jean Mousin consacre même un chapitre entier de son ouvrage aux « prodigieux buveurs » des XVI^e et XVII^e siècles : « de nostre temps nous avons veu quelque yvrongnes qui ont faict des efforts en ce mestier, autant ou plus admirables que ceux des anciens »²⁷.

- 19 Il rapporte l'histoire de l'un d'entre eux, « aultant prodigieux qui bien recognu et averé ». Il ne le nomme pas mais le décrit comme l'« hôte-lain » de la maison où pend pour enseigne « la Couronne », au cœur du petit village vosgien de Moutzich. La réputation de ce fameux buveur provient du fait que, lorsqu'il voulait s'égayer, il « ne beuvoit pas moins de vingt quatre mesures ou quartes de vin pour un repas », soit plus de 8 litres²⁸. C'est par cet exploit personnel, répété jusqu'à sa mort, que ce buveur vosgien reste dans la mémoire de ses contemporains. La Bruyère évoque cette même admiration pour les grands buveurs de son temps :

Si vous dites aux hommes, et surtout aux grands, qu'un tel a de la vertu, ils vous disent : " Qu'il la garde [...] ". Mais si vous leur apprenez qu'il y a un Tigillin qui souffle ou qui jette en sable²⁹ un verre d'eau-de-vie, et, chose merveilleuse ! qui y revient à plusieurs fois en un repas, alors ils disent : " Où est-il ? amenez-le-moi demain, ce soir ; me l'amènerez-vous ? " On leur amène ; et cet homme, propre à parer les avenues d'une foire et à être montré en chambre pour de l'argent, ils l'admettent dans leur familiarité³⁰.

- 20 Des éditions de colportage diffusent des éloges de grands buveurs, dont l'existence est avérée ou non, jusque dans les espaces reculés du royaume. Voici l'exemple du *Panégyrique de Jean Guillot*, buveur sans pareil au temps des Lumières³¹. Né à Angoulême d'un père cuisinier, Guillot aurait été le plus fameux buveur de son temps.
- 21 En plus d'être hérité et mémoriel, l'enivrement est au cœur de la sociabilité de la majorité des Français du XVI^e au XVIII^e siècle. La culture de l'enivrement est fondée sur des normes qui font partie des structures sociales de l'Ancien Régime. Même les défenseurs les plus zélés du droit à l'ivresse, tels que Sallengre, conviennent qu'il y a des « regles qu'on doit garder en s'enyvrant »³². La norme est de s'enivrer

« en bonne compagnie », « pas souvent » et « en tems convenable ». L'ivresse solitaire, celle qui crée trop de « desordres », ainsi que l'ivrognerie ne sont donc pas normales pour la majorité des gens³³. « Certaines occasions » justifient l'enivrement mais il ne faudrait pas qu'elles soient trop fréquentes. Il est normal de ne « pas s'enivrer tous les jours », mais il est permis de le faire « par exemple dans une rejoüissance publique, après une Victoire remportée par le Souverain [...], à la venuë d'un ami » ou dans les jours de « débordements alimentaires » autorisés par le calendrier³⁴. Les désordres liés à l'ivresse ne sont tolérés que lors de ces moments. Sinon l'enivrement est jugée intempestif³⁵.

- 22 La société suit un calendrier alimentaire réglé par des cycles d'abstinence et d'abondance. En théorie, ces jours de bombance ne sont que quelques dizaines dans l'année. Les fêtes grasses d'hiver, de la veille de Noël à l'Épiphanie, les jours gras du Carnaval avant l'entrée en Carême, la sortie du Carême le jour de Pâques, la fête de la Saint-Jean, celle de l'Assomption ainsi que la Saint-Martin et, selon les lieux, les « festes de Patron dans les villages » et les vendanges sont les moments culminants de ces cycles d'abondance³⁶.
- 23 Il faut ajouter à ces enivrantes fêtes cycliques d'autres circonstances exceptionnelles de bombance telles que les banquets réunissant les villageois, les baptêmes et les mariages. Les repas qui suivent ces heureux événements sont souvent l'occasion d'enivremments collectifs (parfois liés aux superstitions qui accompagnent ces sacrements). Le vin et « l'ivresse communielle » tissent ainsi de la sociabilité. Le retour d'une chasse royale peut également donner lieu à un enivrant repas. Lorsqu'il s'agit, en 1735, de parer les murs de la salle à manger des Petits appartements du roi à Versailles, Louis XV commande à Nicolas Lancret une œuvre où l'ivresse des personnages est explicite - comme un programme proposé aux véritables convives invités à la table personnelle du roi. La scène du *Déjeuner au jambon* se déroule en plein air, dans une clairière ou sur une terrasse, au milieu d'un décor antiquisant qui donne à voir Bacchus, ou un satyre, écrasant une grappe de raisin pour en extraire le jus³⁷. (Annexe 5).
- 24 C'est la peinture d'une joyeuse ivresse que Nicolas Lancret offre à Louis XV. Ce repas champêtre est déjà bien entamé et il a été débridé : en témoignent le désordre de la nappe et des serviettes, les assiettes

brisées qui jonchent le sol, l'amoncellement impressionnant de bouteilles de champagne. 23 bouteilles sont dénombrées, soit près de 3 par convive. Nous sommes ici face à un banquet pris par des élites, membres de la noblesse, qui n'ont que faire de la modération de la « civilisation des mœurs ».

- 25 Le personnage au centre de l'attention des convives est debout sur la table, la tête couverte d'une couronne de pampres, tel un nouveau Bacchus. C'est le roi de la fête. Situé au sommet de l'organisation pyramidale du tableau et doté d'un nez plutôt long, il pourrait symboliser le vrai roi, Louis XV, qui s'enivre avec ses compagnons de retour d'une chasse³⁸. Pareil à un échanson, il effectue le geste essentiel, plaisant et maintes fois répété de cette partie de campagne : verser du champagne de haut, afin de le faire mousser davantage dans le verre.
- 26 Le teint vermeil des buveurs, ainsi que les animaux qui lapent et boivent les restes du repas, indiquent sans hésitation possible que les convives sont ivres. Les sourires sont aux lèvres, la parole est libérée et les postures sont déséquilibrées. L'inversion est également soulignée par la présence d'un chat agressif aux côtés d'un chien abattu et par la chaise renversée au premier plan. Le décor antiquisant et champêtre, la couronne de pampres, la présence statufiée d'un satyre ou de Bacchus allongé près d'une panthère ainsi que la débauche extraordinaire des buveurs font de cette scène de genre, un repas bachique. Plus qu'un déjeuner au jambon, dont le goût salé n'est qu'un prétexte pour boire en excès, cette peinture donne à voir un enivrement collectif qui symbolise notamment le succès de l'ivresse au vin de Champagne auprès des élites du XVIII^e siècle, y compris royales³⁹.
- 27 Dans l'Ancien Régime, les buveurs sont censés témoigner « leur affection à coups de verre » en buvant « à la santé des Princes » et « aux bonnes grâces de leurs amys presents et absents »⁴⁰. Ces santés, ou « brints »⁴¹, font partie du cérémonial de la consommation hérité de l'antiquité gréco-romaine. Ils servent à renforcer les liens de solidarité⁴².
- 28 Certains boivent aux lettres de leur compagne⁴³, d'autres aux trois Grâces ou aux neuf Muses⁴⁴, voire aux douze ensemble⁴⁵. Le chiffre trois, symbole de la Trinité, revient assez souvent mais il est aussi dans l'usage de « boire les inclinations », c'est-à-dire de « recommen-

cer à boire les santés des mêmes personnes »⁴⁶. Tous les buveurs « dedient ordinairement les premiers traicts, et les plus grands verres ou au maistre du festin, ou à ceux qu'ilz jugeront surpasser en merite le reste de la compagnee »⁴⁷. Parfois les buveurs boivent les santés en fonction du nombre de convives. Madame de Sévigné relate, dans un passage de sa *Correspondance*, le banquet de la noblesse des États de Bretagne du 17 août 1671.

Toute la Bretagne était ivre ce jour-là. Nous avons dîné à part. Quarante gentilshommes avaient dîné en bas, et avaient bu chacun quarante santés ; celle du Roi avait été la première, et tous les verres cassés après l'avoir bue⁴⁸. Le prétexte était une joie et une reconnaissance extrême de cent mille écus que le Roi a donnés à la province [...]. Le Roi a écrit de sa propre main mille bontés pour sa bonne province de Bretagne. Le Gouverneur a lu la lettre aux Etats et la copie en a été enregistrée ; il s'est élevé un cri jusqu'au ciel de " Vive le Roi ", et ensuite on s'est mis à boire, mais boire, Dieu sait⁴⁹ !

- 29 Cette consommation à la ronde est une norme qui concerne toutes les catégories sociales, puissantes ou modestes, catholiques ou protestantes, rurales ou urbaines⁵⁰.
- 30 S'enivrer avec autrui tisse du lien social. Boire avec les autres et à leur santé permet d'apaiser les relations sociales, de se réconcilier, de témoigner de son amitié, de fêter une révolte, de sceller des alliances en gagnant celle des autres. Les archives judiciaires en attestent⁵¹. La coutume du « boire du marché » qui consiste à « ne faire aucun marché sans aller boire ensuite en signe de bonne foi et de réjouissance », favorise ces nombreux enivrements⁵². La vérité est dans le vin : boire ensemble permet de savoir si l'interlocuteur ne cherche pas à dissimuler quelque chose. L'ivresse est alors « communielle »⁵³.

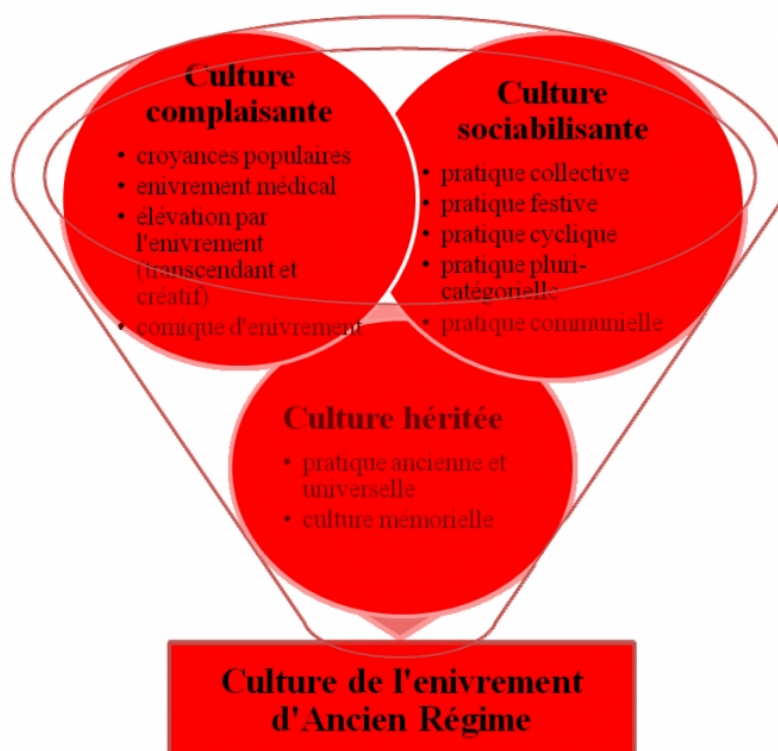
Conclusion

- 31 Cette culture de l'enivrement complaisante, héritée et sociabilisante fait partie de l'identité de la France d'Ancien Régime. Si l'enivré fait sourire ou s'esclaffer de rire une grande partie de la population, comment pourrait-il sérieusement cristalliser une opposition efficace contre lui ? Ce comique d'enivrement (véritable dénominateur commun entre la culture populaire et celle des élites), en faisant rire ou

simplement sourire, en utilisant le registre du bas corporel ou non, contribue à proposer une image joyeuse de l'enivré ainsi qu'à dédramatiser la faute ou le péché commis⁵⁴. Si s'enivrer fait rire et permet d'ôter les chagrins, « de cette manière quel mal y a-t-il à s'enivrer »⁵⁵?

Annexe

Schéma de la Culture de l'enivrement sous l'Ancien Régime



Médecin d'eau douce !¹



¹ Lagniet Jacques, *Recueil des plus illustres proverbes*, Paris, 1663, Livre II, p. 99 et 101.

Soigner par le vin fait merveille !



Gros-Guillaume¹



¹ Rousselet, *Gros-Guillaume*, estampe, éditeur Mariette, 1638-1640, BNF.

Le Déjeuner au jambon¹



¹ Lancret Nicolas, *Déjeuner au jambon*, 1735, huile sur toile, 188 x 123 cm, Chantilly, Musée Condé.

1 Matthieu Lecoutre, *Ivresse et ivrognerie dans la France moderne*, thèse soutenue à l'université de Bourgogne en 2010 sous la direction de Benoît Garnot, Presses universitaires de Rennes et Presses Universitaires François-Rabelais, collection Tables des Hommes, à paraître en novembre 2011.

2 Vadé Jean-Joseph, *Les Bouquets poissards* in *Œuvres poissardes de J.-J. Vadé*, Paris, 1796, (1743), « Troisième bouquet », p. 57.

3 Rappelons qu'à l'origine, en 1309, Arnaud de Villeneuve donne le nom d'« eau-de-vie » à l'esprit de vin car ce dernier aurait le pouvoir de conserver la santé et de prolonger la vie.

4 Joubert Laurent, *Erreurs populaires au fait de la medecin et regime de santé corrigés par M. Laurent Joubert...*, Bordeaux, 1578, p. 4 et 124. Une fièvre quarte est une fièvre de quatre jours.

5 Legrand d'Aussy Pierre Jean-Baptiste, *Histoire de la vie privée des Français*, op.cit., tome III, p. 66. Cf. Vadé Jean-Joseph, *La Pipe cassée*, poème épi-

tragi-poissardi-héroï-comique en quatre chants, in *Œuvres poissardes de J.-J. Vadé*, Paris, 1796 (1743), p. 1-2.

6 Il s'agit de Jacques Dubois, dit en latin Silvius (1478-1555), mathématicien et lecteur en médecine au Collège royal. Il est notamment l'auteur d'un *Régime de santé pour les pources*, Paris, 1542.

7 *Marc*, XIV, 24.

8 *Jean*, II, 1-12. Selon cet évangile, le premier miracle de Jésus est de transformer de l'eau en vin dans un contexte joyeux et festif.

9 Rabelais François, *Cinquiesme livre*, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1994, chapitre XLVI, p. 834. Rabelais fait référence à l'adage plinien, *in vino veritas*. Cf. Pline, *Histoire naturelle*, XIV, 141.

10 Montaigne Michel de, *Essais*, Paris, Garnier Frères, 1962 (1580), Livre second, chapitre II « De l'yvrongnerie », p. 382-383.

11 Sallengre Albert-Henri de, *L'éloge de l'yvresse*, La Haye, P. Gosse, 1715, seconde édition revue et corrigée, p. 40.

12 Level Brigitte, *À travers deux siècles. Le Caveau, société bachique et chantante, 1726-1939*, Paris-Sorbonne, 1988, p. 38-39.

13 Voir par exemple Vadé Jean-Joseph, *La Pipe cassée, poème épi-tragi-poissardi-héroï-comique en quatre chants*, in *Œuvres poissardes de J.-J. Vadé*, Paris, 1796 (1743).

14 C'est un opéra dont l'action est à moitié sérieuse et à moitié comique. Il contient des chants et des dialogues parlés. Depuis le début du XVIII^e siècle, ces opéras sont joués sur les théâtres des foires Saint-Germain, puis dans des théâtres appelés « Opéras-comiques ». Le premier a existé entre 1711 et 1718, le deuxième entre 1721 et 1745 et le troisième entre 1752 et 1762, avant de fusionner avec la Comédie-italienne.

15 De Baecque Antoine, *Les éclats du rire. La culture des rieurs au XVIII^e siècle*, Paris, Calmann-Lévy, 2000, chapitre I, « Le régiment de la calotte, ou les stratégies aristocratiques du rire bel esprit (1702-1752) ».

16 *Ibid.*, p. 77.

17 Le vrai nom de Gros-Guillaume est Robert Guérin (il meurt en 1636), celui de Turlupin est Henri Legrand (il meurt en 1637) et celui de Tabarin est Antoine Girard (il meurt en 1633).

18 *Farces du Grand Siècle. De Tabarin à Molière. Farces et comédies du XVII^e siècle*, édition critique de Mazouer Charles, Paris, Le livre de poche clas-

sique, 1992, p. 12-13.

19 De Baecque Antoine, *Les éclats du rire. La culture des rieurs au XVIII^e siècle*, op.cit., p. 82- 87.

20 Cf. Mayeur de Saint-Paul François-Marie, *Le Désœuvré, ou l'espion du boulevard du Temple*, Paris, 1781. Charles Collé dans *Le Bouquet de Thalie*, explique qu'un acteur qui joue un ivrogne doit parler en gardant les dents serrées et en ayant un débit de parole haché. Cité dans Plagnol-Diéval Marie-Emmanuelle, « Vin canaille et vin moral sur les scènes privées », in *Dix-huitième siècle*, 1997, n° 29, p. 237-253.

21 Taconet, né à Paris en 1730, meurt en 1774 à l'hôpital de la Charité. Son frère et lui sont spécialisés dans les rôles d'ivrognes sur le théâtre de Nicolet. Cf. Arnaud J.-B., *Taconet, ou mémoires historiques pour servir à la vie de cet homme célèbre*, s.l., 1775. Il est l'auteur du bon mot : « je te méprise comme un verre d'eau ».

22 Cf. Arnaud J.-B., *Taconet, ou mémoires historiques pour servir à la vie de cet homme célèbre*, s.l., 1775, cité in De Baecque Antoine, *Les éclats du rire. La culture des rieurs au XVIII^e siècle*, op.cit., p. 88.

23 Rousseau Jean-Jacques, *Lettre à M. D'Alembert sur son article Genève*, Paris, Garnier, 1967 (1758), p. 207-208.

24 Montaigne Michel de, *Essais*, Paris, Garnier Frères, 1962 (1580), tome I, livre II, chapitre II, p. 376 ; Mousin Jean, *Discours de l'yvresse et yvrongnerie. Auquel les causes, nature, et effects de l'yvresse sont amplement deduictz, avec la guerison et preservation d'icelle. Ensemble la maniere de carousser, et les combats bacchiques des anciens yvrongnes*, Toul, 1612, p. 158 ; Diderot et D'Alembert (dir.), *L'Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, 1751-72, « Ivrognerie ».

25 Mousin Jean, *Discours de l'yvresse et yvrongnerie. Auquel les causes, nature, et effects de l'yvresse sont amplement deduictz, avec la guerison et preservation d'icelle. Ensemble la maniere de carousser, et les combats bacchiques des anciens yvrongnes*, op.cit., chapitre XXIII.

26 Sallengre Albert-Henri de, *L'éloge de l'yvresse*, La Haye, P. Gosse, 1715, seconde édition revue et corrigée, p. 72-73. Pontus de Thiard ou Tyard (1521-1605) était évêque et poète de la Pléiade.

27 Mousin Jean, *Discours de l'yvresse et yvrongnerie. Auquel les causes, nature, et effects de l'yvresse sont amplement deduictz, avec la guerison et pre-*

servation d'icelle. Ensemble la maniere de carousser, et les combats bacchiques des anciens yvrongnes, *op.cit.*, chapitre XXXI.

28 Une quarte contient deux pintes selon le *Dictionnaire de L'Académie française* de 1694. Mais comme Jean Mousin nous informe, page 206, qu'une pinte de Lorraine équivaut à 2/3 d'une chopine parisienne : 24 pintes de Lorraine font donc 16 chopines parisiennes, soit $16 \times 0,54 = 8,64$ litres.

29 Tigellin est un favori de Néron, préfet du prétoire à partir de 62. Il meurt en 69. « Souffler » signifie avaler à grandes rasades et « jeter en sable », avaler d'un seul trait.

30 La Bruyère Jean de, *Les Caractères ou Les Mœurs de ce siècle*, Paris, Gallimard, 1975 (1688), p. 317-318, « De la mode ».

31 *Panegyrique de Jean Guillot*, s.l.n.d., XVIII^e siècle in Oberlé Gérard, *Une bibliothèque bachique. Collection Kilian Fritsch*, Paris, Loudmer, 1992. Guillot est une désignation générique de l'ivrogne Cf. Chevalier, « Le Cartel de Guillot », 1660, in *Farces du Grand Siècle. De Tabarin à Molière. Farces et comédies du XVII^e siècle*, édition critique de Mazouer Charles, Paris, Le livre de poche classique, 1992, p. 425-458.

32 Sallengre Albert-Henri de, *L'éloge de l'ivresse*, *op.cit.*, chapitres XXVIII-XXXII.

33 Ménétra Jacques-Louis, *Histoire de ma vie. Jacques-Louis Ménétra compagnon vitrier au 18^e siècle*, *op.cit.*, p. 129 : Ménétra écrit qu'il ne s'est jamais enivré seul car l'ivresse est un partage, une pratique collective. Sallengre Albert-Henri de, *L'éloge de l'ivresse*, *op. cit.*, p. 213.

34 *Ibid.*, p. 204-206.

35 À l'époque moderne, s'enivrer à contretemps n'a pas de sens, pas plus qu'en Grèce antique. Cf. Villard Pierre, « Bonnes et mauvaises ivresses dans l'Antiquité », in Garrier Gilbert (dir.), *Le vin des historiens*, Actes du I^{er} symposium « Vin et histoire », 19, 20, 21 mai 1989, Collection de l'Université du vin, Suze-la-Rousse, 1990, p. 16.

36 Fleury Claude, *Les Mœurs des chrestiens*, Paris, 1682, p. 482-483 ; Legrand d'Aussy Pierre Jean-Baptiste, *Histoire de la vie privée des Français*, *op.cit.*, tome III, p. 52-53.

37 Le poète Némésien écrit dans les *Bucoliques*, III, 18-65 : « tel satyre [...] allongé sur le dos, recueille le jus qui coule du raisin pressé ; mais après avoir bu, le jus coule et gicle de sa bouche, il vomit et le liquide ruisselle sur ses épaules et sa poitrine ».

38 Musset Benoît, « La représentation du vin de champagne en bouteilles dans les petits appartements du roi à Versailles », in Bouneau Christophe et Figeac Michel (dir.), *Le verre et le vin de la cave à la table du XVII^e siècle à nos jours*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2007, p. 91.

39 Le champagne est un vin d'élite en raison du prix de la bouteille. Celle-ci est vendue à Paris « cinq à huit livres », soit l'équivalent de 4 jours de travail pour un ouvrier qualifié. Cf. Lachiver Marcel, *Vin, vigne et vigneron. Histoire du vignoble français*, Paris, Fayard, 1988, p. 279.

40 Mousin Jean, *Discours de l'yvresse et yvrongnerie. Auquel les causes, nature, et effets de l'yvresse sont amplement deduictz, avec la guerison et preservation d'icelle. Ensemble la maniere de carousser, et les combats bacchiques des anciens yvrongnes*, op.cit., p. 246.

41 Action de boire à la santé de quelqu'un. Il existe aussi la forme « brinde », courante au XVI^e siècle.

42 Bouchet Guillaume, *Les Serees des Guillaume Bouchet, sieur de Brocourt, divisées en trois livres*, Rouen, 1634-1635 (1584), p. 50-51.

43 Pierre de Ronsard boit aux neuf lettres de son « amie » Cassandre. Cf. Ronsard Pierre de, *Les poèmes de Pierre de Ronsard*, Paris, éd. Gabriel Buon, 1567, « Le voyage d'Hercueil », p. 63-74.

44 De Jaucourt rappelle que boire neuf fois aux Muses est une idée d'Horace. Cf. Diderot et D'Alembert (dir.), *L'Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, op.cit. ; Joubert Laurent, *Erreurs populaires au fait de la medecin et regime de santé corrigés par M. Laurent Joubert...*, op. cit., « Tasse », tome XV, p. 934 ; Deslyons Jean, *Traité singuliers et nouveaux contre le paganisme du roi-boit*, s.l., 1670, p. 187.

45 En 1704, Henry de Rouvière, apothicaire ordinaire du roi, rencontre dans un cabaret de Bordeaux un ermite qui lui apprend à s'enivrer. Il faut boire soit 3 fois aux Grâces, soit 9 fois aux Muses soit 12 fois aux Muses et aux Grâces. Cf. Bercé Yves-Marie, *La vie quotidienne dans l'Aquitaine du XVII^e siècle*, Paris, Hachette, 1978, p. 88.

46 *Dictionnaire Universel François et Latin vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux*, op.cit., tome I, « Boire », p. 1679.

47 Mousin Jean, *Discours de l'yvresse et yvrongnerie. Auquel les causes, nature, et effets de l'yvresse sont amplement deduictz, avec la guerison et preservation d'icelle. Ensemble la maniere de carousser, et les combats bacchiques des anciens yvrongnes*, op.cit., p. 232.

48 Cela signifie que le buveur ne peut plus renier le pacte qu'il passe avec le roi.

49 Sévigné Madame de, *Correspondance*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1972, T. I, p. 325, Lettre du 19 août 1671.

50 *Dictionnaire Universel François et Latin vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux*, Paris, La compagnie des libraires associés, 1752, tome I, « Boire », p. 1679 : « Boire à la ronde, c'est boire la santé de toute la compagnie l'un après l'autre. »

51 Voir par exemple : Archives Départementales du Rhône, Justices seigneuriales, 4B 81 (Tribunal de Beaujeu, Tapage nocturne, 1777).

52 Furetière Antoine, *Dictionnaire Universel*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, « Boire du marché » ; Archives Municipales de Nantes, Audience de police, FF 286 (contraventions dans les cabarets, 1571-1788), Dimanche 15 novembre 1778 ou mardi 2 novembre 1779.

53 Toussaint-Samat Maguelonne, *Histoire naturelle et morale de la nourriture*, Paris, Bordas, 1987, p. 37.

54 Sur la distinction entre « rire » et « sourire » ainsi que le lien avec la civilité, voir Ménager Daniel, *La Renaissance et le rire*, Paris, PUF, 1995. Sur la distinction entre les deux cultures voir Muchembled Robert, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XV^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Flammarion, 1978. Voir aussi De Baecque Antoine, *Les éclats du rire. La culture des rieurs au XVIII^e siècle*, *op.cit.*, ainsi que les farces, comédies humanistes ou régulières, comédies poissardes ou opéras-comiques, comédies du « bel esprit » ou « farces ivrognes » du XVI^e au XVIII^e siècle.

55 Sallengre Albert-Henri de, *L'éloge de l'ivresse*, *op.cit.*, p. 212.

Matthieu Lecoutre

Docteur en Histoire, CGC - UMR 5605 - UB